

Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles
International Journal of Sociocultural community development and practices
Revista internacional Animación, territorios y prácticas socioculturales



L'éducation populaire au tournant du XXI^e siècle, par Francis Lebon et Emmanuel de Lescure (dir.), Éditions du Croquant, 2016

Baptiste Besse-Patin

Number 13, 2018

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1099808ar>

DOI: <https://doi.org/10.55765/atps.i13.267>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de communication sociale et publique, Université du Québec à Montréal

ISSN

1923-8541 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Besse-Patin, B. (2018). Review of [L'éducation populaire au tournant du XXI^e siècle, par Francis Lebon et Emmanuel de Lescure (dir.), Éditions du Croquant, 2016]. *Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles / International Journal of Sociocultural community development and practices / Revista internacional Animación, territorios y prácticas socioculturales*, (13), 121–124. <https://doi.org/10.55765/atps.i13.267>

© Baptiste Besse-Patin, 2018



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>



Allocution d'ouverture et note de lecture/Opening speech and book review/ Discurso de apertura y críticas de libros

L'éducation populaire au tournant du XXI^e siècle, par Francis Lebon et Emmanuel de Lescure (dir.), Éditions du Croquant, 2016

Baptiste Besse-Patin

Université Paris 13 France
baptiste.besse-patin@univ-paris13.fr

Édité suite à la tenue d'un colloque en novembre 2011, l'ouvrage réunit la majeure partie des communications présentées qui se proposaient de saisir « l'objet éducation populaire ». Réputé « insaisissable » à l'aube du siècle (p. 9) par une de ses principales historiennes, Geneviève Poujol qui déclarait en « caricaturant » que « ceux qui se réclament de l'éducation populaire n'en font plus et que ceux qui en font ne s'en réclament pas » (2000 : 21). L'ouvrage s'inscrit volontairement (p. 17) dans sa filiation et s'appuie sur des enquêtes récentes réalisées majoritairement par des jeunes chercheurs. Face à un objet complexe, l'introduction précise comment les auteurs ont procédé en suivant ce que l'on peut considérer comme un « air de famille » en suivant Wittgenstein. Selon la proposition de Françoise Tétard, considérant que « relèvent de l'éducation populaire tous ceux qui s'en réclament » (2002), une première perspective « nominaliste » réunit à la fois « les actions, les acteurs et les institutions » revendiquant l'étiquette d'éducation populaire (p. 11). Largement documentée, la seconde perspective, réaliste, explore les « pratiques sociales [qui mettent] en œuvre tout ou partie de l'une de ses définitions » (p. 12). De ce fait, l'ouvrage croise la grande diversité des modes d'actions, des professions et des statuts comme des organisations (p. 293) que recouvre l'éducation populaire contemporaine dont est ici proposé une lecture transversale.

Dans l'ensemble, les contributions donnent à voir plusieurs processus agissant à différentes échelles non sans créer quelques tensions révélatrices qui traversent l'éducation populaire. D'une part, plusieurs contributions montrent un processus de professionnalisation des métiers ainsi que la spécialisation des actions qui cohabitent dans le même temps avec les pratiques bénévoles. Par exemple, l'enquête ethnographique de Thibaut Menoux montre comment la vocation des bénévoles a laissé place à des jeunes professionnels diplômés et salariés suite à l'obtention d'un agrément de centre social. La même évolution semble affecter une association rurale où des bénévoles se sont transformés en « usager consommateur » au fur et à mesure de la salarisation de certains membres pour l'organisation d'événements culturels (Christophe Dansac, Cécile Vachée et Patricia Gontier). La tension est manifeste dans le chapitre de Magalie Bacou, qui montre la « diversité des parcours professionnels » (p. 273) et des conditions inégales de travail et d'emploi selon le type de gestion adoptée par des collectivités où cohabitent des animateurs dits volontaires ou professionnels. Même au sein des stages Bafa, la contribution de Jérôme Camus permet de

comparer la formalisation et la technicisation opérée par la présence de salariés des organismes de formation contrairement à la prise en charge par des bénévoles.

D'autre part, et à un autre niveau, se repère un processus concomitant de bureaucratisation et de sectorisation des organisations, majoritairement associatives, naviguant à plusieurs échelles territoriales. C'est le cas du centre social « agrémenté » observé par Thibaut Menoux déjà présenté, mais aussi des équipements socioculturels étudiés par Chafik Hbila. Alors qu'ils font face à une diversité de personnes accueillies, les équipements doivent suivre les publics ciblés par les dispositifs issus de politiques éducatives ou urbaines qui dispensent les financements. De manière proche, le journal d'habitants suivi par Samir Hadj Belgacem se révèle dépendant de financements institutionnels et de relais politiques qui se retirent suite à des suspicions d'instrumentalisation visant les professionnels. Enfin, la courte contribution de Vincent Guillemin et Dominique Argoud donne un autre aperçu d'une fédération départementale par la mise en concurrence subie suite aux transformations des modes de contractualisation des financements (p. 116) et la baisse des subventions publiques. Explorant plus largement le paradoxe entre engagement parfois volontaire (indemnisé) et travail salarié, mais qui se voudrait désintéressé, Romain Pudal analyse plus avant la particularité des relations professionnelles dans les entreprises de l'économie sociale où les salariés investissent peu les instances de dialogue social.

Déjà noté par Pujol (2000), ce processus d'institutionnalisation est réactualisé et particulièrement explicite sous la rhétorique du « projet¹ ». Celle-ci traverse les échelles du local jusqu'au national depuis les formations à l'animation (Camus), la mise en place de projets d'animation suivant un projet pédagogique (Hbila, Hadj Belgacem) dépendants des appels à projets jusqu'au projet associatif d'une organisation (Guillemin et Argoud). Ou, plus largement, quand Pudal avance que la logique de projet est centrale dans l'économie sociale (p. 266). Autrement dit, on retrouve les dérives de la logique du projet analysées par Boutinet et Bréchet et comment elles s'entremêlent au nouvel esprit du capitalisme, voire quand le « profit gouverne le projet » (2014 : 38).

En écho, serait-ce un hasard si un des « absents² » de l'ouvrage sont les publics concernés par les actions menées (partie 2) ou les politiques se revendiquant de l'éducation populaire (partie 1) comme le reconnaît l'introduction (p. 19) ? Quelle que soit leur dénomination, ces destinataires apparaissent en filigrane, presque « fantomatiques » pour reprendre l'expression de Berger (2015). Cette absence donne à voir une des facettes de l'éducation populaire, celle complémentaire à l'institution scolaire, qui vient minorer la participation des publics visés : encadrer les enfants comme les jeunes avec des loisirs légitimes, intégrer les « issus de l'immigration », insérer les « éloignés de l'emploi » ou encore « instruire le peuple » (p. 165). C'était d'ailleurs la mission à l'origine du déclin des universités populaires et l'actuel repoussoir de leur renouveau comme le présente Hugh Lenoir avec le cas de la Dyonyversité à Saint-Denis.

Ainsi, on pourrait croire que les analyses de Pujol (2000) se sont depuis réalisées : l'éducation populaire serait dépolitisée à mesure de sa nationalisation, instrumentalisant des associations, et de la professionnalisation au travers d'une animation socioculturelle neutralisée. Pour autant, les récits de Guillaume Sabin offrent un contrepoint salutaire et évite le risque d'une vision ethnocentrique en présentant une autre facette de l'éducation populaire aux reflets illichiens. Si

1. Déjà analysée par Francis Lebon dans un ouvrage précédent, on peut aussi se reporter à l'intervention de Terzi Cédric, *La valorisation sociale et politique de l'animation face à l'esprit gestionnaire. Comment monter un projet d'animation, l'évaluer et en parler ?* Journées romandes de l'animation, 2009.

2. Ainsi que la question « importante » du genre qui transparait dans la contribution de Magalie Bacou.

elle n'est pas toujours un rapport de classe ou d'âge, l'éducation (populaire) relève d'un rapport de pouvoir contre lequel s'oppose justement la pédagogie des opprimés de Paulo Freire développée, ici, en Argentine. Contre une conception bancaire de l'éducation qui hiérarchisent les capitaux et tentent de combler les déficits, l'ignorance devient commune dans l'école de formation de la *Red Puna* (p. 139) et des ateliers des *piqueteros* (p. 147) ; l'action devient collective pour éviter les transactions et d'éventuelles dettes.

Par comparaison, le récit des expériences de lecture publique de Bernard Zimmerman donne à voir des interventions autrement structurées (p. 191) et divisées entre lecteurs et non-lectrices. Est-ce à dire qu'à côté des mammoths (p. 251) ou des petits empires associatifs (p. 124), impliquant une professionnalisation salarisée et une bureaucratisation accrue, se dessine une éducation populaire bénévole qui, bien que minuscule (p. 150) offrirait la possibilité de mobilisations collectives ? On pourrait le croire pour la troupe d'éclé-es où une politisation à bas bruit opère lorsque la dépolitisation est la règle au sein du mouvement national (Maxime Vanhoenacker) ou dans les tensions provoquées par « l'écriture de mobilisation » des habitants d'un quartier relégué (Hadj Belgacem) s'écartant des activités habituelles d'un centre social attendues par les institutions. Sous cet angle, des résistances apparaissent aussi dans les artifices comptables et autre maquillage d'un centre social (p. 104), les adaptations d'une maison de quartier pour bénéficier de financements (p. 88) ou les agissements de l'intérieur d'une fédération (p. 117) au sein des marchés publics. En suivant James C. Scott (cité par Sabin, p. 152), on peut dire qu'aux « marges de l'éducation populaire officielle » (p. 155), l'affaire d'État technocratique instituée qu'elle est aussi, se développent les « armes des faibles » (Scott, 1985) et un « art de ne pas être gouverné » (Scott, 2009) à travers des mouvements sociaux³ instituants et souvent périphériques. Entre ces deux pôles (institué-instituante), l'éducation populaire recouvre un large spectre d'actions et se confronte à un processus d'institutionnalisation, encore incertain mais « engagé depuis longtemps » (p. 300) que certains n'hésitent pas à qualifier de « mortifère » (p. 163).

Pour finir, les deux perspectives initialement choisies semblent réussir le pari de saisir cet objet protéiforme qu'est l'éducation populaire. D'une part, la perspective nominaliste particulièrement mise en avant par Jean-Claude Richez et Frédéric Chateigner permettent d'en situer les « usages publics de l'expression » (p. 47) et d'en explorer l'histoire (française) récente. D'autre part, en suivant la conclusion d'une récente note de synthèse (Besse, Chateigner, & Ihaddadène, 2017), c'est bien l'étude des pratiques (perspective réaliste) qui permet de dépasser les lieux communs voire de confronter les « contradictions » (p. 41) soulevées par la perspective nominaliste. De ce fait, cet ouvrage peut s'ajouter aux trop rares qui permettent d'explicitier et de discuter « l'*illusio* des chercheurs » (p. 18), alors que les contributeurs font « figure de références obligées » et sont « eux-mêmes impliqués dans l'éducation populaire » (p. 265).

À côté des nombreuses références qui peuvent être tentées de verser dans l'hagiographie, c'est-à-dire une histoire glorifiée et euphémisée, il donne à discuter les croyances tacites qui entourent l'éducation populaire, ou son corollaire l'animation, dans la continuité des récents regards sociologiques (Camus & Lebon, 2015). En cela, on peut dire qu'il s'agit bien d'une contribution aux voies ouvertes par Pujol (2000) et on peut considérer qu'il s'agit d'une contribution opportune appelée à perdurer plus longtemps que l'éphémère titularité du ministère de la Jeunesse et des Sports.

3. On peut noter l'absence de références au *community organizing* largement développé aux États-Unis ou en Angleterre et qui commence à poindre en France (Carrel et de Machin), alors que, par ses visées et ses modes d'actions collectives et ses techniques de mobilisation, il pourrait s'apparenter à l'éducation populaire. Cette thématique a été abordé dans un séminaire du GRREP sur le « pouvoir d'agir » en 2015, animé par des contributeurs de l'ouvrage.

Références

- Besse, L., Chateigner, F., & F. Ihaddadène (2017). L'éducation populaire. *Savoirs*, (42), 11-49.
- Boutinet, J.-P., & J.-P. Bréchet (2014). *Logiques de projet, logiques de profit : convergences ou oppositions ?* Lyon : Chronique sociale.
- Camus, J., & F. Lebon (dir.) (2015). *Regards sociologiques sur l'animation*. Paris : La Documentation française.
- Poujol, G. (dir.). (2000). *Éducation populaire. Le tournant des années 70*. Paris : L'Harmattan.
- Scott, J. C. (1985). *Weapons of the Weak : Everyday Forms of Peasant Resistance*. New Haven : Yale University Press.
- Scott, J. C. (2009). *The Art of Not Being Governed : An Anarchist History of Upland Southeast Asia*. New Haven : Yale University Press.
- Tétard, F. (2002). De l'affaire Dreyfus à la guerre d'Algérie, un siècle d'éducation populaire. *Esprit*, (283), 39-59.